le pamphlet PÉRIODIQUE INDÉPENDANT

Editorial

Le 9 février prochain, nous voterons sur une seule initiative, celle des jeunes écologistes «Pour une économie responsable respectant les limites planétaires».

Le texte de l'initiative ne prévoit, comme c'est souvent le cas, aucune mesure de mise en œuvre, laissant au législateur le soin de procéder à la quadrature du cercle.

L'alinéa 1 du nouvel article 94a de la Constitution fédérale indique que les activités économiques ne peuvent utiliser des ressources naturelles ou émettre des polluants que dans la mesure où les bases naturelles de la vie sont conservées.

L'alinéa 2 charge la Confédération et les cantons de veiller à ce que ce principe soit respecté, en tenant compte de l'acceptabilité sociale, en Suisse et à l'étranger, des mesures mises en place.

Les mesures transitoires donnent dix ans à l'économie pour s'adapter, et s'appliquent notamment (souligné par l'auteur) au changement climatique, à la perte de biodiversité, à la consommation d'eau, à l'utilisation du sol et aux apports d'azote et de phosphore.

Je voudrais souligner tout d'abord que je suis absolument d'accord avec la logique écologique qui voudrait que la conservation d'un environnement propice à la vie soit une des priorités de l'action gouvernementale. Cependant, la citation suivante, extraite telle quelle du site de l'initiative1, me donne à penser que, derrière le but affiché, se cache un objectif différent.

«La quête infinie de profits des grandes entreprises met en péril les bases mêmes de la vie humaine. C'est pourquoi nous demandons un changement radical de la manière dont fonctionnent notre économie et notre société.»

Nous y voilà: le véritable but est de s'en prendre aux profits des entreprises, qui sont responsables de tous les maux des petites gens. Si on parvient à tuer le capitalisme, tous les problèmes seront résolus comme par magie. Il faut changer la société.

Je n'entrerai pas ici dans un débat pour savoir si le système capitaliste est juste ou pas; il est actuellement le seul qui permet la création de richesse et d'emplois.

Si l'on admet que le changement climatique est de la seule responsabilité de l'être humain, et il est prudent de le faire, il faut se poser la question de la cause de l'augmentation des gaz à effet de serre dans notre atmosphère. On observe ce phénomène depuis le XIXe siècle, avec l'avènement de la révolution industrielle². Or si l'on regarde la courbe de l'évolution de la population mondiale entre 1900 et 2025, on peut observer que la nombre d'individus vivant sur notre planète est passé de 1,65 milliard à 8 milliards aujourd'hui, soit une augmentation de 385% en seulement cent vingt-cinq ans. Plus encore, 86% de cette augmentation se concentre entre 1950 $\frac{1}{2}$ et 2025. La courbe de la population mondiale ressemble à une exponentielle.3

A titre de comparaison, entre l'an mille et 1900, l'augmentation de la population mondiale serait passée de 310 millions à 1,65 milliard, soit 432% d'augmentation. N'y a-t-il pas là une piste à explorer sur les causes du changement climatique? La seconde moitié du XXe siècle a été marquée par le baby-boom et les trente glorieuses, la société de consommation, les avancées sociales et l'augmentation de l'espérance de vie.

Chaque individu sur cette terre est responsable d'une partie des émissions en raison de la consommation de biens et services qu'il génère. Serait-il pour autant opportun d'organiser l'élimination d'une partie de la

population pour garantir la survie du reste? Faudrait-il dans ce cas se concentrer sur les pays les plus développés, qui génèrent le plus de CO2 par individu?

Si l'on admet que la vie est prioritaire et que l'on ne peut moralement vouloir la mort d'une partie de l'humanité, il nous faut nous préparer à affronter les changements climatiques, qui vont continuer de survenir inexorablement.

Ce n'est pas à la Suisse de faire œuvre de premier de la classe en obligeant son économie à des sacrifices qui ne conduiront qu'à une perte de compétitivité, à des faillites et à une augmentation du chômage et de la précarité.

La population suisse représente aujourd'hui environ 0,1% de la population mondiale. L'impact des mesures prises en cas d'acceptation de l'initiative serait donc absolument négligeable sur l'environnement, mais catastrophique pour notre économie.

Nous voterons NON et encourageons nos lecteurs à se déplacer aux urnes. Il serait dommage que l'initiative passe la rampe en raison du manque de mobilisation de ses opposants.

Michel Paschoud

- ¹ https://www.responsabilite-environnementale.ch
- ² https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2017/11/09/la-concentration-de-co2-dans-l-atmosphere-a-augmente-de-40-depuis-l-an-1000 5212540 4355770.html.
- ³ https://fr.wikipedia.org/wiki/Population_mondiale.

Un grand professionnel

20 minutes en ligne évoquait le 12 janvier, à propos de la révision de la loi et de l'ordonnance sur le CO₂, les amendes qui devraient frapper les importateurs de véhicules pour n'avoir pas vendu suffisamment de voitures électriques «par rapport aux attentes» de la Berne fédérale1. Ces «attentes» sont consécutives à l'acceptation en votation populaire, le 18 juin 2023, de la loi sur le climat et l'innovation, qui fixe à l'an de grâce 2050 l'accession de notre pays à la neutralité climatique.

Point n'est besoin d'être un génie pour comprendre que punir les concessionnaires parce que les Suisses se méfient des voitures électriques est une sottise, comme il serait idiot d'amender les supermarchés sous prétexte que leur viande végane n'attire pas une clientèle aussi nombreuse que souhaité.

Comme nos bons journalistes ont la manie de mélanger dans leurs comptes rendus ce qui relève de l'information et ce qui n'est que commentaire, souvent malveillant, il fallait s'attendre à ce que l'auteur de l'article fourni par l'agence CLE2 -Connect, Leverage, Engage en bon français - y aille de sa petite remarque ironique:

(...) Le Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC) d'Albert Rösti prévoit de sanctionner la branche automobile suisse pour ne pas avoir vendu suffisamment de

Ne dites pas...

Au courrier

Bonjour,

Erreur répandue dans presque tous les journaux:

Exemple: Le Point No 2731 du 28.11.2024 (article signé Michel Revol).

Ne dites pas: «D'autres raisons, plus profondes, semblent justifier les circonvolutions de la gauche, et du PS en particulier.» Dites: «D'autres raisons, plus profondes, semblent justifier les circonlocutions de la gauche, et du PS en particulier.»

Il me semble que l'ignorance du vocabulaire par quelqu'un dont c'est le métier d'écrire constitue une faute professionnelle méritant sanction. C'est en tous cas une lacune dans les circonvolutions cérébrales de l'auteur!

Avec mes meilleures salutations.

A. M.

voitures électriques par rapport aux attentes. Une position qui ne manque pas de piquant, quand on sait que le conseiller fédéral a été élu président d'Auto-Suisse, la faîtière des importateurs, en 2022.

L'amusé semble ignorer qu'Albert Rösti a renoncé à son mandat de président à la suite de son élection au Conseil fédéral. Mais il a une excuse: Wikipédia, d'où il semble tirer ses informations, ne le sait pas non plus.

On pourrait s'étonner que le fait de présenter un peu plus loin Peter Grünenfelder, dont il évoque les propos pessimistes, comme «président de l'association faîtière Auto-Suisse» ne lui ait pas paru contradictoire, mais peut-être n'a-t-il pas eu le temps de se relire.

D'autre part, s'il s'était intéressé au fonctionnement du Conseil fédéral et notamment à l'art. 177 al. 1 et 2 de la Constitution fédérale, il aurait su que «le Conseil fédéral prend ses décisions en autorité collégiale» (alinéa 1) et que, «pour la préparation et l'exécution des décisions, les affaires du Conseil fédéral sont réparties entre ses membres par département» (alinéa 2). Il aurait alors compris que les opinions personnelles du conseiller fédéral Rösti n'entrent pas en ligne de compte et qu'il n'est pas question de «position» quand il s'agit de mettre en œuvre loyalement les décisions collégiales des sept prétendus sages.

Un tel étalage de compétence et de sérieux force l'admiration.

Nous avons vraiment affaire à un grand professionnel, digne l'agence CLE, domiciliée à Paris, qui présente comme suit les buts qu'elle poursuit:

(...) La communication est un outil de la transformation performative, elle peut et doit réorienter les récits vers de nouveaux imaginaires pour faire basculer le monde qui vient. Embarquer les entreprises dans une communication engagée pour accélérer la transformation du monde est notre raison d'être.

Tout s'explique!

Mariette Paschoud

¹https://www.20min.ch/fr/story/suiss e-berne-menace-la-branche-automobile-de-lourdes-amendes-103256689. ² https://www.agencecle.com/.

L'Occident n'est pas durable

Le nouveau président américain a donné quelques sueurs froides au monde occidental en annonçant son intention de «récupérer», par la force s'il le faut, le Canada et le Groenland au nord et, au sud, le canal de Panama.

Certains commentateurs de presse, sans aller jusqu'à admettre publiquement que Donald Trump pourrait ne pas être fou, ont tout de même tenté de comprendre les raisons profondes de cette ambition expansionniste. Une première explication tient sans doute à la présence dans le sous-sol du Groenland de «terres rares» (expression qui, comme son nom ne l'indique pas, désigne un groupe de métaux assez répandus dans la croûte terrestre). Mais une autre raison saute aux yeux si l'on regarde une carte de géographie centrée sur le pôle Nord et l'océan Arctique: une moitié des côtes de cet océan appartient au continent eurasiatique, donc à la Russie. Les Etats-Unis, quant à eux, n'y ont qu'un accès restreint; mais ils pourraient étendre considérablement leur présence en contrôlant le Canada et le Groenland. Ce dernier pays est une immense île appartenant géographiquement au continent américain, mais politiquement rattachée au Danemark depuis 1953 (un an avant que la Crimée soit rattachée à l'Ukraine, mais ça n'a aucun rapport) et en proie à des velléités indépendantistes. Si l'Arctique prend de l'importance aujourd'hui, c'est parce que le réchauffement climatique semble exister dans ces régions et que de nouvelles routes maritimes pourraient donc s'ouvrir là où, jusqu'à présent, on ne se déplaçait que difficilement avec l'aide de brise-glace. L'Arctique représente ainsi un enjeu majeur pour les transports internationaux - tout comme le canal de Panama.

Donald Trump n'est donc pas fou. Il défend - certes avec une certaine brutalité, mais aussi avec une antici- 3 pation assez remarquable - les intérêts géostratégiques et économiques de son pays, comme le font d'autres chefs d'Etat (et comme tous devraient le faire).

La question est de savoir s'il va réussir à atteindre les buts ambitieux

Le Pamphlet

Case postale 998, 1001 Lausanne courrier@pamphlet.ch Directeur de publication: Michel Paschoud ISSN 1013-5057



Bricole

Tribuns populistes

Ces dernières semaines, les journalistes de la presse bien-pensante ont eu deux occasions d'utiliser l'expression «tribun populiste», qui leur est chère non pas parce qu'elle leur rappelle les tribuns de la plèbe romains – dont la plupart n'ont probablement jamais entendu parler –, mais parce qu'elle a le mérite d'être injurieuse à leurs yeux sans que la justice puisse la considérer comme telle: un tribun n'est-il pas le «défenseur éloquent d'une cause»¹?

L'élection à la présidence des Etats-Unis du «milliardaire» américain Donald Trump a fourni l'une de ces occasions. Le décès en France du «fasciste» Jean-Marie Le Pen, ancien président du Front National, a procuré l'autre.

Nos deux «tribuns populistes» peuvent se targuer d'avoir suscité la liesse, populaire pour l'un, indécente pour l'autre. Des millions d'Américains ont hurlé de joie à l'annonce de la victoire de Donald Trump. Des centaines de Français d'extrême gauche ont «dansé sur la tombe» de Jean-Marie Le Pen.

Ces faits ont été rapportés et commentés par des dizaines de journalistes vertueux, qui n'apprécieraient sûrement pas que leur précieuse personne et leur noble profession leur vaillent d'être constamment traités de «scribouillards bobos».

M.P.

¹ https://dictionnaire.lerobert.com/definition/tribun

qu'il se fixe. Ou, plus exactement, s'il va réussir dans le temps dont il dispose: quatre ans. Peut-on faire de grandes choses en si peu de temps? S'il faut déclencher une guerre, on ne sait pas quand elle s'arrêtera ni quels seront ses résultats. La voie de la diplomatie - même en y consacrant beaucoup d'argent, voire des menaces - peut aussi se révéler longue et incertaine. Les grands objectifs nécessitent du temps et il faut les décliner en une série d'objectifs intermédiaires. Or le temps de Donald Trump est limité. Il est limité par son mandat politique, qui ne pourrait être prolongé qu'au prix d'une crise politique. Il est limité aussi et surtout par son âge, malgré les rêves transhumanistes de son ami Elon Musk.

Le président américain a face à lui le président russe, de six ans son cadet et qui est au pouvoir depuis vingtcinq ans – un quart de siècle! –, et aussi le président chinois, de sept ans son cadet et qui est au pouvoir depuis douze ans. Vladimir Poutine et Xi Jinping n'ont pas besoin de se demander chaque jour s'ils conserveront leur pouvoir aux prochaines élections; ils se concentrent sur leur mission, sur la finalité de leur pouvoir.

Les grands projets politiques s'inscrivent nécessairement dans le temps long et dans une certaine stabilité; ils s'incarnent dans des personnes exceptionnelles ou providentielles. L'Occident, qui ne jure que par la «durabilité» mais se révèle incapable de prendre du recul par rapport à l'instant présent et au court terme, l'Occident égalitaire qui tranche les têtes qui dépassent, l'Occident obsédé par la démocratie et par les autres idéologies qui fleurissent autour, ne se prête décidément pas à la grandeur.

Pollux

Interchangeables et indécollables

L'équipe de M. François Bayrou, sixième premier ministre du président Emmanuel Macron, comporte, paraît-il, dix-neuf ministres du gouvernement précédent. Peut-être faut-il voir dans la reconduction de ces mandats un souci de continuité et de stabilité, à moins qu'il n'y ait pénurie de candidats politiquement présentables aux yeux du nouveau premier ministre et de son patron.

C'est peut-être pour cette raison que M. Bayrou est allé récupérer quatre étoiles pâlies, qui avaient déjà exercé leurs talents, hélas méconnus, au service de la France: l'ancien

premier ministre Manuel Valls, l'ancien premier ministre Elisabeth Borne, l'ancien ministre de l'intérieur Gérald Darmanin et l'ancien ministre du travail François Rebsamen.

Le premier a décroché le ministère des outre-mer – parce qu'il a franchi naguère les Pyrénées pour tenter sa chance politique à Barcelone? La deuxième a hérité du ministère de l'éducation nationale, pour lequel elle est particulièrement qualifiée, puisque sa carrière ministérielle l'a familiarisée avec les transports, la transition écologique et solidaire, le

travail, l'emploi et l'insertion, sans parler des retraites, évidemment. Le troisième, désormais ministre de la justice, va pouvoir développer ses connaissances sur la délinquance et les violences policières d'un nouveau point de vue. Quant au dernier, sa compétence réelle ou supposée en matière de travail devait logiquement le conduire à s'occuper de l'aménagement du territoire...

Que les membres du gouvernement français soient tous jugés (in)capables d'occuper n'importe quel ministère ne me surprend pas vraiment. Après tout, il en va de même chez nous: rien ne prédisposait le médecin Ignazio Cassis à devenir chef du Département des affaires étrangères ni la juriste Viola Amherd à prendre la tête du Département de la défense, de la protection de la population et des sports.

Au moins ne peut-on pas reprocher à cette dernière, qui s'en va avec élégance, de s'accrocher, toute honte bue, à n'importe quel poste politique, même beaucoup moins prestigieux que le précédent.

Apparemment, le réservoir de ministrables à disposition du premier ministre François Bayrou étant épuisé, celui-ci a dû se comporter comme n'importe quel individu à court de vêtements propres qui va récupérer des habits défraîchis dans le sac à linge.

M.P.

Démocratie en berne

«Qu'apportera 2025 à la démocratie dans le monde?», tirait Swissinfo.ch le 26 décembre 20241.

L'article révèle entre nombreuses autres choses que «le développement démocratique bégaie», que «les groupes d'experts qui mesurent l'état des autocraties par rapport aux démocraties sont formels: le niveau global de démocratie est au plus bas depuis des décennies» et que, «si tout le monde essaie de s'approprier le terme "démocratie", il risque de devenir un mot creux».

En fait, si la démocratie bégaie et si le niveau global de démocratie est au plus bas depuis des décennies, c'est parce que le terme «démocratie» est devenu un mot creux.

La foi est à ce point chevillée au corps de tous les grands prêtres de l'utopique déesse Démocratie que pas un seul ne se demande pourquoi l'idole se révèle incapable d'accomplir le miracle qui lui permettrait d'établir dans le monde entier la liberté, l'égalité, la fraternité, la tolérance, la solidarité, la prospérité et quelques autres «valeurs» qui lui sont inhérentes. Le raisonnement est toujours le même: le système ne donne pas les résultats escomptés? Il ne faut surtout pas le remettre en

question, mais au contraire le renforcer et accentuer ses défauts.

C'est ce que compte faire, si l'on en croit Swissinfo.ch, notre peu chatouilleux Alain Berset, secrétaire général de l'encombrant Conseil de l'Europe, qui aurait entrepris dès sa $\frac{5}{2}$ prise de fonction de «repenser la démocratie».

Deux mots creux pour une seule non-idée.

M.P.

¹https://www.swissinfo.ch/fre/democratie/quapportera-2025-%c3%a0-lad%c3%a9mocratie-dans-lemonde/88636697.

Enfer carcéral

Le Comité pour la prévention de la torture du Conseil de l'Europe dénonce l'enfer vécu par les détenus dans les prisons romandes surpeuplées et les violences des policiers, sortes de tortionnaires professionnels, envers des ressortissants étrangers1.

Base des accusations: «Le CPT dit avoir recueilli "des allégations de mauvais traitements physiques et d'usage excessif de la force envers des ressortissants étrangers".»

Source des accusations: des ressortissants étrangers.

Preuves: «Le plus souvent, ces allégations étaient étayées par des constats médicaux.»2

Audition des tortionnaires présumés: néant.

Il n'est fait mention nulle part dans le rapport du nombre de cas de mauvais traitements ni des circonstances qui les ont occasionnés ni du comportement des victimes au moment des faits ni du nombre de constats médicaux. On nage dans le flou.

Que fait le Conseil fédéral? Il se défend très courtoisement et prend note des recommandations du CPT au lieu d'envoyer promener tous les donneurs de leçons – y compris le Conseil de l'Europe, la Cour européenne des droits de l'homme et les «experts indépendants» de l'ONU –

qui viennent mettre leur nez dans nos affaires.

Il n'y a pas lieu de s'étonner, dès lors, que tous ces inutiles nous crachent dessus.

Avant de pleurnicher sur les affreuses violations des droits «humains» qui se perpètrent dans les prisons des cantons de Genève, de Fribourg, du Valais et du canton de Vaud ou lors d'arrestations de ressortissants étrangers, les envoyés du CPT feraient bien de se poser la

question suivante: pourquoi les gentils étrangers arrêtés par nos abominables policiers contribuent-ils à la surpopulation de nos prisons?

M.P.

- ¹ https://www.20min.ch/fr/story/prisons-tableau-alarmant-des-violences-policieres-en-suisse-romande-103257966.
- https://www.coe.int/fr/web/cpt/-/ouncil-of-europe-anti-torture-com-mittee-cpt-publishes-report-on-2024-visit-to-switzerland (lien «lire le rapport de la visite»).